

Le SNUipp-FSU 93 a pris connaissance des 9 mesures pour les écoles de Seine Saint-Denis annoncées ce mercredi 19 novembre par la Ministre de l'Éducation nationale.



Nous constatons qu'une partie du problème est reconnu :

les mesures 3, 4, 5 et 7, vont dans le bon sens pour lutter contre les difficultés de recrutement. Il y aura plus de candidats au concours pour l'académie de Créteil, et il n'y aura pas de « concours au rabais » pour la Seine Saint-Denis, nous nous en félicitons. Il faut encore élargir ces mesures à toutes les académies déficitaires, et continuer à travailler sur le pré-recrutement : le financement des études des jeunes pour qu'ils accèdent au concours doit être proposé plus tôt, sans attendre le M1. Le pré-recrutement doit également devenir un vrai financement d'études : le mi-temps en classe est trop lourd pour une formation satisfaisante, les lauréats du concours en font l'expérience cette année en M2. Par ailleurs, aucun poste de formateurs n'est créé pour encadrer ces nouveaux collègues, les postes actuels n'y suffiront pas.

La question des postes à créer est par contre totalement sous-estimée :

La mesure 1 est inacceptable en l'état. Les 300 postes créés ces deux dernières années ont à peine permis de suivre la poursuite de la hausse démographique : à cette rentrée, 2778 élèves supplémentaires ont été accueillis dans les classes. La moyenne par classe reste au dessus de la moyenne nationale, aucun poste de RASED sur les 190 supprimés précédemment n'a pu être rétabli. Sans les 450 contractuels du département, le remplacement serait inexistant.

Avec es 500 postes annoncés pour les 3 prochaines années, il faudra choisir : soit ouvrir les classes pour les 2 à 3000 élèves attendus en plus à chaque rentrée, soit attribuer un « maître supplémentaire » par école en éducation prioritaire (327 postes nécessaires pour les écoles actuellement classées) et ouvrir une classes pour les moins de trois ans en maternelle de l'éducation prioritaire (133 postes pour le nombre actuel d'écoles concernées). Nous avons chiffré à 975 le nombre de postes minimum à créer dès maintenant : la ministre n'a pas pris la mesure de la situation !

Enfin, les enseignants engagés dans les écoles du 93 n'auront pas la reconnaissance demandée :

Rien pour les promotions, les bonifications pour la retraite, les temps partiels... Pire, alors qu'il faut 27 ans d'ancienneté pour quitter la Seine Saint-Denis, la mesure 8 est reçue comme une gifle : « les demandes de sortie du département (EXEAT) seront examinée par les autorités académiques dans le souci de ne pas laisser des écoles ou des classes sans enseignants » dit la ministre. Pour le SNUipp-FSU 93, c'est inacceptable !

Insuffisance de postes, enseignants non soutenus : nous maintenons notre appel à la grève le 20 novembre. D'ores et déjà, ce sont 50% des collègues du 1^{er} degré qui seront en grève en Seine Saint-

Denis. 40 écoles seront fermées sur 61 à Saint-Denis, 18 sur 22 à La Courneuve... Des villes que la ministre voudrait faire passer pour « privilégiées » seront également mobilisées, avec 55% de grévistes à Tremblay ou 61% aux Lilas. **Le SNUipp-FSU 93 exige maintenant l'ouverture de véritables négociations : nous avons des propositions, la ministre doit nous recevoir.**

La secrétaire départementale du SNUipp-FSU 93